

LES DÉPENSES TOURISTIQUES

par

Léon DESPLANQUES et Jean DUMARD

PREMIER ESSAI (1)

INTRODUCTION

Le Tourisme marque de son sceau toute notre existence.

Les préparatifs du voyage, le récit du voyage grand ou petit, occupent une très grande partie de notre temps libre et envahissent même notre travail lorsqu'il s'agit d'un des multiples déplacements professionnels apparemment indispensables à la bonne marche des affaires.

Il bouleverse la conception du temps dans nos civilisations occidentales en introduisant une contradiction entre le rythme des années civiles et le rythme réel de l'activité économique.

Jusqu'à une époque récente, les années se terminaient effectivement fin décembre au milieu de cette pause commandée autrefois par le déroulement des saisons dans une civilisation essentiellement rurale.

Certes, les Fêtes traditionnelles de fin d'année existent toujours mais ne sont plus qu'une survivance et ne présentent qu'un aspect épisodique dans le rythme d'activité. A l'heure actuelle, les congés payés marquent le terme réel de l'année économique.

Ainsi, le tourisme amplifié par le développement de la civilisation industrielle et des transports a imposé une inversion du rythme d'activité.

Tous ces bouleversements profonds dont on pourrait citer une infinité d'exemples, sont dus au tourisme et restent insidieux, car le tourisme s'est développé trop rapidement; il est trop proche de nous pour qu'il puisse nous apparaître dans toute son ampleur.

Privilage, il y a à peine quelques décennies, d'une petite caste d'oisifs fortunés et de marchands, il est devenu un phénomène de masse qui, au moment de sa période de pointe, mobilise toute l'activité de la Nation et prend véritablement des proportions phénoménales.

Le Tourisme est un phénomène dont l'ampleur n'est pas toujours perçue

Les mobilisations générales du 3 août 1914 et du 3 septembre 1939 qui ont entraîné dans les 15 premiers jours, le départ, l'une de 3 700 000 hommes, l'autre de 4 650 000 ont profondément marqué les Français et restent encore présentes à l'esprit de beaucoup d'entre eux. Mais a-t-on nettement pris conscience que cette autre mobilisation pour la paix et le loisir, que constitue la période de pointe de fin juillet début août, met sur pied de guerre

(1) Cet article est le résumé d'une étude réalisée par les auteurs pour le compte du Commissariat général au Tourisme sur les directives de M. Alfred Marc, chef de la Division de la Statistique des Études et de la Conjoncture du Commissariat général au Tourisme.

chaque année toute l'industrie des transports, toutes les forces nationales de police et concerne quelques vingt millions de personnes **dont plus de 10 millions dans les 15 jours qui précèdent ou suivent le 31 juillet?** Et se rend-on véritablement compte qu'il faut aussi transporter, héberger, nourrir et équiper cette troupe de vacanciers indisciplinés qui exige en outre d'être divertie pendant un mois si ce n'est plus, et va s'efforcer de profiter au maximum de cette période toujours trop courte à ses yeux, bien que de plus en plus longue, que représentent les vacances.

L'évolution des billets populaires de congés annuels accordés par la S.N.C.F., bien que freinée par le développement des transports individuels, donne une idée de l'envahissement rapide du tourisme. **550 000 personnes, représentant 0,4 milliard de kilomètres-voyageurs**, en avaient bénéficié en 1936. A l'heure actuelle, le nombre des billets-voyageurs délivrés oscille aux alentours de **5 millions**, et la distance parcourue a dépassé, en 1966, **2,7 milliards de kilomètres-voyageurs**.

Au cours de cette même année, pour les transports individuels, **le nombre de kilomètres-passagers** parcourus en voiture a dû **dépasser 30 milliards**. En une génération, la production annuelle de voitures de tourisme a décuplé!

En 1964, le nombre des Français partis en vacances a **dépassé 20 millions**, ce qui représente plus d'**un demi-milliard de nuitées**, non compris celles des touristes étrangers en France qui se sont élevées à près de 100 millions.

Tous ces millions de nuitées passées, ou milliards de kilomètres parcourus, qui ne s'appliquent qu'à une partie du tourisme privé et ne prennent pas en compte le tourisme d'affaires, constituent un premier début de justification de l'importance économique qu'il faut accorder au tourisme.

De nombreux facteurs ont favorisé le développement du Tourisme

Sans vouloir énumérer tous les facteurs qui ont contribué à ce développement remarquable, il faut citer certains facteurs économiques, démographiques ou sociologiques qui l'ont favorisé.

Le développement du tourisme qui est, par essence, un déplacement d'activité, est étroitement lié aux progrès des transports. Il ne faut pas oublier que depuis le début de l'humanité jusque vers 1830 la vitesse maximale des transports a stagné aux alentours de 20 km/h. Elle atteignait 200 à l'heure en 1900, mais dépasse 1 000 à l'heure aujourd'hui et encore pour ne parler que de celle des moyens de transports susceptibles d'être mis à la disposition des touristes.

La modification de la structure démographique française a également joué un rôle important par un accroissement, tant relatif qu'absolu, du nombre des touristes potentiels. **C'est ainsi qu'en 1930, face à 100 personnes actives, on ne dénombrait que 35 jeunes de moins de quinze ans et 25 personnes âgées de plus de soixante ans.** A l'heure actuelle, pour 100 actifs, on compte respectivement 50 jeunes et 45 personnes de plus de soixante ans.

Le développement du tourisme a été aussi étroitement lié aux conditions de vie de la société contemporaine. Le tourisme, pour tous ceux qui passent leur existence dans l'univers concentrationnaire des agglomérations modernes, devient une impérieuse nécessité.

L'évolution de nos sociétés occidentales n'a été possible que dans le cadre d'une industrialisation croissante, d'une urbanisation étouffante et d'une déshumanisation des gestes quotidiens du travail. L'individu a ressenti la privation de loisirs qui en résultait pour lui, mais l'Entreprise, la Société et les Pouvoirs Publics n'ont en général pas suffisamment pris conscience de ce besoin, non pas nouveau, mais qui ne se perçoit que dans la mesure où il devient de plus en plus difficile à satisfaire. Pour le rural, pour l'agriculteur, la détente est intégrée au travail; elle l'était du moins, naguère encore. Mais la société occidentale industrielle, fait payer les accroissements de revenus qu'elle procure en privation de biens dont la jouissance était trop évidente et naturelle pour être apparente: l'air respirable, l'eau pure, le silence, l'alternance des rythmes de travail, la proximité constante du foyer. Ces biens ne pouvant plus être intégrés dans notre vie urbaine, un besoin, nouveau dans sa forme, naît, et il va absorber une part de plus en plus importante des ressources du ménage: c'est le besoin d'évasion.

Dans ces conditions, loin d'être un luxe, le tourisme devient une compensation indispensable. Il apparaît ainsi en quelque sorte, comme le complément inévitable de la civilisation urbaine, il devient une des industries les plus importantes du pays.

Le phénomène touristique est donc intimement lié à la notion de déplacement, de voyage. Il correspond au déplacement des hommes, de leur consommation, de leurs dépenses.

Plus qu'une branche c'est une fonction économique et sociale de plus en plus généralisée et de plus en plus importante.

Cette fonction se manifeste sous les formes les plus diverses : depuis les **quelques 35 milliards de francs de congés, payés par les Entreprises privées et publiques (plus de 16 % des salaires et traitements en 1967)** jusqu'aux dépenses des particuliers en vacances, en passant par les dépenses du Tourisme d'affaires, celles du shopping de l'étranger, sans oublier celles de l'État et des collectivités locales pour financer une infrastructure permettant de valoriser un « site » ou une région.

SOMMAIRE

Introduction	89
I. — Définition	92
II. — Les méthodes d'approche	93
1. Les dépenses des ménages	93
a) Dépenses directes de consommation	94
b) Dépenses indirectes de consommation	94
c) Investissements des ménages	94
2. Tourisme d'affaires et investissements des administrations et des entreprises	95
III. — Évaluation des dépenses touristiques en 1964	95
1. Bases et étapes de l'évaluation	95
2. Évaluation provisoire des dépenses touristiques	96
a) Dépenses de consommation directes et indirectes des ménages	96
b) Dépenses directes et indirectes du tourisme d'affaires	100
c) Les investissements touristiques des ménages, entreprises et administrations	101
3. Deux évaluations synthétiques de la consommation touristique privée	101

I. — DÉFINITION

Le tourisme imprègne profondément la civilisation moderne, mais la prise de conscience de l'ampleur de ce phénomène ne s'est pas encore pleinement manifestée car, même au siècle des ordinateurs, la pensée reste souvent en retard sur l'événement.

Dans cette étude, l'activité touristique a été analysée selon une conception fonctionnelle entièrement nouvelle, sans aucun rapport avec la conception étroite traditionnelle qui ne retient que certaines manifestations de cette fonction, après l'avoir amputée d'une grande partie de ses éléments.

Étant donné les lacunes de la documentation chiffrée, il a paru souhaitable de procéder à des évaluations suivant trois hypothèses : faible, moyenne, forte. L'hypothèse faible n'est donnée qu'à titre d'exemple. Dans ce cadre, les dépenses touristiques se ventilent comme suit :

TABLEAU 1
Évaluations des dépenses touristiques pour 1964
(en milliards de francs)

	HYPOTHÈSE FAIBLE	HYPOTHÈSE MOYENNE	HYPOTHÈSE FORTE
Tourisme privé :			
— Dépenses de consommation.....	19,80	34,60	43,05
— Dépenses d'investissement des ménages.....	1,00	1,00	1,00
Tourisme d'affaires :			
— Dépenses de consommation.....	11,60	11,60	11,60
Investissements :			
— Des entreprises.....	0,40	0,40	0,40
— Des administrations.....	0,10	0,10	0,10
TOTAL.....	32,90	47,70	56,15

D'après ces évaluations et si l'on néglige la première hypothèse donnée à titre d'exemple, les dépenses touristiques s'élevaient en moyenne, en 1964, à plus de 50 milliards et peuvent être évaluées pour 1966 à une soixantaine de milliards.

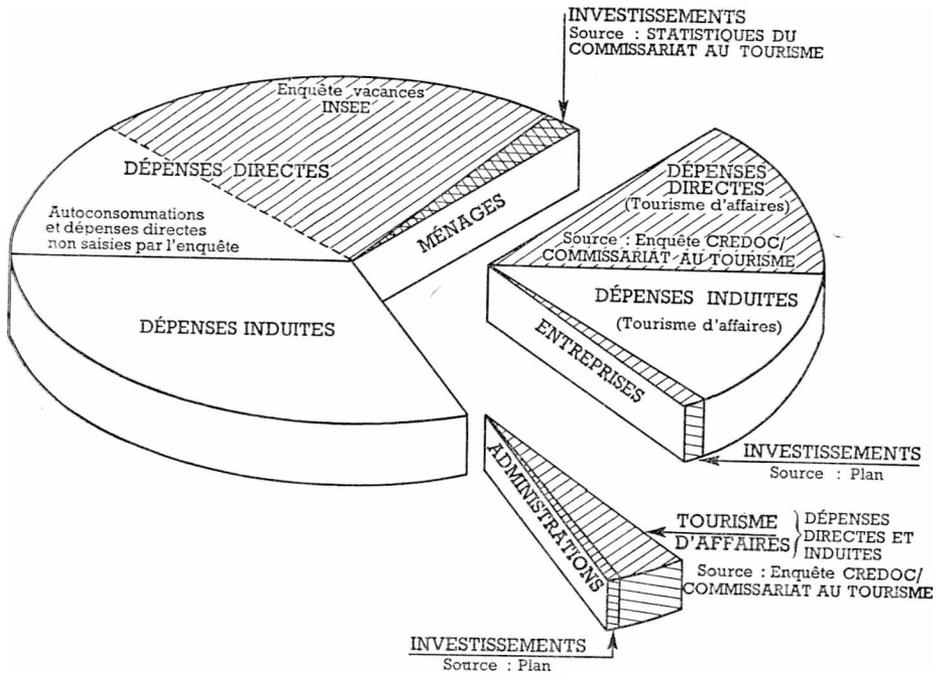
Les dépenses de Tourisme ne sont pas seulement les dépenses effectuées par une personne au cours d'un déplacement de deux, trois ou quatre jours et plus, hors de son domicile, avec de subtiles distinctions entre les motifs de ce déplacement. Elles représentent toutes les opérations qui ont trait à ce déplacement, quels qu'en soient la durée et le mobile. Elles englobent de ce fait non seulement toutes les dépenses effectuées au cours du voyage, que ces dépenses aient été réalisées par le voyageur lui-même ou par ses hôtes, mais également toutes les dépenses antérieures en vue du voyage, qu'elles portent sur des chaussures de ski pour compléter l'équipement des sports d'hiver, ou sur l'achat de la maison de campagne pour y résider pendant le week-end ou les grandes vacances.

La durée du déplacement importe peu car la finalité de l'acte touristique, le voyage, est la même tant pour le bénéficiaire que pour le prestataire.

Le mobile du déplacement revêt également peu d'importance, ce qui conduit à admettre, à côté du tourisme privé, le tourisme d'affaires et professionnel. Cette forme d'activité s'apparente au tourisme par le fait qu'elle entraîne un déplacement temporaire qui peut faire l'objet d'une détente, comme le prouvent ces multiples congrès, colloques et séminaires nationaux ou internationaux, mais aussi et surtout par les moyens qu'elle utilise (transports en commun, hôtels, restaurants, cafés, spectacles, distractions...) qui relèvent directement de l'activité touristique.

Le graphique ci-après montre, mieux que de longs commentaires, les différentes composantes du tourisme dans cette conception et l'ampleur des domaines inexplorés ou mal connus.

Comptes du tourisme



II. — LES MÉTHODES D'APPROCHE

La définition retenue dans cette étude pour le tourisme, fondée avant tout sur le déplacement, fournit un critère à partir duquel il est possible d'effectuer un classement des dépenses de consommation ou d'investissement des ménages, des entreprises et des administrations, selon le caractère touristique de ces dépenses. Toutefois, le problème n'est pas définitivement résolu pour autant, car le critère ainsi trouvé est plutôt qualitatif et ne permet pas d'accéder immédiatement à la mesure du budget touristique de la Nation. Différentes approches sont alors possibles, les unes analytiques, les autres globales. Les premières sont définies soit par la nature des biens et services, soit par la motivation des dépenses. Les secondes sont caractérisées, soit par une évaluation des ressources affectées au tourisme par les agents économiques, soit par une évaluation des transferts de toute origine, consentis aux agents économiques dans une finalité touristique.

Le choix entre les différentes méthodes est en fait dicté par la qualité ou l'existence même de sources d'informations précises, et nous allons tenter de justifier maintenant l'existence des trois « secteurs » (ménages, entreprises, administrations) et de leurs principales composantes du graphique circulaire précédemment établi.

1. Les dépenses des ménages

Les dépenses des ménages ont été réparties en trois catégories : les dépenses de consommation directes, les dépenses de consommation indirectes et les dépenses d'investissement. Il existe un lien logique entre ces trois types de dépenses qui découle de notre définition en même temps qu'il la confirme.

a) Les dépenses directes de consommation

Elles concernent essentiellement les dépenses effectuées pendant le déplacement.

La dernière enquête de l'I.N.S.E.E. sur les vacances nous permet d'en saisir la plus grande partie. Il s'agit des dépenses effectuées par les ménages, non seulement au cours de leurs déplacements de vacances, mais aussi de week-end. Une sous-estimation est pourtant vraisemblable puisque dans cette enquête il a été fait appel après coup à la mémoire.

Des recoupements nous sont imposés par le but que nous nous sommes fixés d'intégrer une branche tourisme dans le tableau d'échanges interindustriels.

En effet la publication par l'I.N.S.E.E. des résultats de l'enquête ne nous permet de classer les dépenses qu'en trois grands groupes : hébergement et nourriture, transports, autres dépenses. Or nous devons pouvoir, dans chaque ligne de la colonne « consommation des ménages », détacher un montant qui soit proprement touristique.

L'analyse ligne par ligne, c'est-à-dire branche par branche, peut se faire, en principe, à partir de la nature même du produit.

Certaines dépenses, comme les dépenses d'hôtel ou de restaurant, ne présentent aucune ambiguïté et peuvent être considérées comme spécifiquement touristiques. Mais il n'en est pas toujours ainsi et pour d'autres postes, on sent qu'un partage est nécessaire entre ce qui est touristique et ce qui ne l'est pas. Les dépenses d'habillement nous fournissent un exemple très net à ce point de vue. Dès que nous entrons dans le détail des articles d'habillement, la nature du vêtement considéré qui semblait à première vue devoir nous guider, ne permet pas en fait le plus souvent d'effectuer une discrimination précise. L'anorak et le fuseau, surtout pour les enfants, sont au moins autant des vêtements quotidiens que des équipements sportifs. De telles dépenses, que nous avons appelées des dépenses « mixtes », exigent que nous fassions intervenir pour les attribuer au tourisme des critères indépendants de la nature du bien ou du service.

Il apparaît d'une part que la somme des dépenses de consommation que l'on peut considérer comme touristiques excède les évaluations des « autres dépenses » tirées de l'enquête I.N.S.E.E. et, d'autre part que cette somme peut, elle-même, être évaluée par différentes approches.

D'un côté en effet, certaines prestations fournies à titre gratuit par les ménages qui reçoivent des parents venus en touristes, doivent être prises en compte comme l'autoconsommation alimentaire l'est dans les Comptes de la Nation et parce qu'il y a là besoin et capacité d'accueil qui, à plus ou moins brève échéance, seront captés par les canaux touristiques commerciaux. D'un autre côté, les dépenses directes sont liées aux ressources des ménages et à la part du temps de chaque année consacrée par eux au tourisme.

Aux critères analytiques liés à la nature des biens et services s'ajoutent donc des critères globaux liés au revenu des ménages et nous verrons dans la seconde partie comment nous avons dû mêler les deux approches.

b) Les dépenses indirectes de consommation

Elles concernent avant tout le matériel d'équipement des ménages indispensable à l'activité touristique et sont effectuées la plupart du temps en dehors des périodes de déplacement, ne seraient-ce que celles qui se rapportent à l'acquisition des moyens de déplacement eux-mêmes : voiture, caravane... C'est d'après la nature des biens et services que nous pouvons définir, dans une approche analytique, des dépenses de cette catégorie. Mais les approches globales fondées sur la distribution des revenus apportent d'utiles recoupements.

c) Investissements des ménages

De même que nous intégrons dans les dépenses directes des ménages les locations de vacances ou les frais d'hôtel en voyage d'agrément, de même que nous plaçons en dépenses indirectes l'équipement (mobilier, électro-domestique...) de la résidence secondaire, de même nous devons imputer au budget touristique des ménages l'acquisition des résidences secondaires et les travaux de restauration qui sont également des immobilisations.

Ceci constitue l'essentiel des dépenses d'investissements touristiques des ménages. Notons toutefois qu'en comptabilité nationale, les cessions entre ménages, de demeures existantes, n'apparaîtront pas.

2. Tourisme d'affaires et investissements des administrations et des entreprises

Mais tout ce qui est dépensé en vue ou à l'occasion du déplacement touristique n'est pas le seul fait du ménage :

Les entreprises et, à bien moindre degré, les administrations, prennent à leur charge les frais de transport d'hébergement et de nourriture de leur personnel à l'occasion de leurs déplacements professionnels. Ces frais constituent les dépenses de consommation de Tourisme d'Affaires, mais à côté de ces dépenses de consommation, il existe également des dépenses d'investissements qui peuvent être réalisées directement par les agents économiques ou indirectement et dans ce cas deviennent des transferts.

Nous avons résumé sommairement dans le tableau 2, la nature (consommation-investissement) et l'objet (tourisme privé, social, d'affaires) des dépenses touristiques des divers agents économiques.

TABLEAU 2
Dépenses touristiques des agents économiques

	MÉNAGES	ENTREPRISES	ADMINISTRATIONS
Dépenses de consommation (directes ou indirectes)	Tourisme privé Tourisme social	Tourisme d'affaires Tourisme social	Tourisme d'affaires Tourisme social
Investissements	Tourisme privé (résid. secondaires)	Tourisme privé (invest. hôteliers) Tourisme social	Tourisme privé (équipement hôtelier et sportif) Tourisme social

Le champ que nous avons délimité est assez vaste, il nous paraît cependant homogène. Toutes les dépenses que nous prenons en considération, si elles ne sont pas spécifiques et directes, contribuent en tout cas à créer la possibilité de l'acte touristique fondamental, c'est-à-dire le déplacement temporaire hors de la résidence habituelle.

— Des investissements touristiques sont consentis, soit pour favoriser le tourisme social, par des entreprises qui créent des colonies de vacances ou par l'« administration » qui finance ou subventionne la création de structures d'accueil, soit pour le tourisme privé et d'affaires sous forme de création de logements locatifs destinés aux vacances, de chambres d'hôtel et enfin d'équipements tels que remonte-pente, jeux de plage, etc.

— Des dépenses ou transferts sont consentis par les administrations et certaines entreprises pour le fonctionnement des centres d'accueil du tourisme social.

III. — ÉVALUATION DES DÉPENSES TOURISTIQUES

1. Bases et étapes de l'évaluation

Le problème qui se pose à nous maintenant est un problème de mesure. Il est indiscutablement malaisé et cela pour plusieurs raisons.

Aucune vision globale du tourisme n'a jamais fait son apparition dans les comptes économiques ; seules des approches monographiques très partielles ont été tentées jusqu'à présent ; ces approches ne couvrent pas l'ensemble des dépenses touristiques que nous avons définies ; de plus, certaines sont sujettes à caution ou bien incomplètes même dans leur domaine limité.

Nous ne pouvons donc en aucune façon prétendre arriver à une estimation définitive et incontestable du budget touristique de la France. Nous serons en fait amenés à présenter plusieurs estimations qui se rapportent à l'année 1964. Nous avons choisi l'année 1964

qui est celle sur laquelle a porté la dernière enquête de l'I.N.S.E.E. sur les vacances. Cependant, nous avons extrapolé en fin d'étude ces résultats à 1966 pour tenter d'introduire des chiffres plus actuels dans les cadres comptables. Leur utilité est double : d'une part, nous disposons ainsi d'une base chiffrée permettant d'intégrer le tourisme dans les cadres classiques de la Comptabilité Nationale pour en évaluer les incidences économiques ; d'autre part, une certaine structure du tourisme se dessine indiquant les investissements statistiques prioritaires dans ce domaine.

Dans l'évaluation du chiffre d'affaires du tourisme deux domaines distincts apparaissent. L'un concerne le tourisme d'affaires pour lequel une seule monographie était disponible, l'enquête pilote du C.R.E.D.O.C., effectuée en 1963 à la demande du Commissariat général au Tourisme sur les dépenses de 1962 à partir d'un échantillon de comptabilités d'entreprises et de représentants. Cette monographie a conduit pour 1964 à une estimation unique qui attend une enquête nationale approfondie pour être améliorée. L'autre concerne le tourisme privé, y compris le tourisme social. Cinq évaluations, analytiques ou globales, ont été effectuées au cours de notre recherche. La première était une évaluation provisoire cherchant à respecter strictement les informations publiées et, tout particulièrement, les résultats de l'enquête vacances de l'I.N.S.E.E. pour 1964. Cette enquête faisant appel à la mémoire fournissait sans aucun doute des résultats biaisés vers le bas et ce biais s'est répercuté sur les dépenses induites que nous avons calculées à partir de ces données. D'autre part, la présentation fort intéressante des résultats, laissait dans l'ombre certains aspects du budget de vacances des ménages conduisant ainsi à des sous-estimations systématiques. C'est ainsi que les dépenses de vacances autres que celles concernant l'hébergement, la nourriture et le transport étaient livrées sans aucune précision.

Deux autres évaluations, globales cette fois, ont été élaborées ensuite, se fondant sur la considération soit des revenus, soit de la part touristique des salaires versés.

Nous avons alors été amenés à tenter des évaluations, synthétiques dans la mesure où elles faisaient appel à l'une ou à l'autre des démarches précédentes, selon les biens et services considérés.

Dans cette nouvelle optique, certaines dépenses étaient dépendantes de la part du revenu disponible pour le tourisme, tandis que d'autres étaient liées à la nature même du bien ou du service. Nous avons trouvé deux manières possibles d'évaluer la part touristique du revenu, ce qui conduit donc à deux estimations des dépenses touristiques des ménages, que nous considérons comme les extrêmes entre lesquels se situe probablement la réalité.

2. Évaluation provisoire des dépenses touristiques

a) Dépenses de consommation directes et indirectes des ménages

Les dépenses directes.

La première étape conduisant à une évaluation provisoire repose sur les résultats de l'enquête I.N.S.E.E. sur les dépenses de vacances des Français en 1964. Son objectif principal était de fournir des indications précises sur le comportement des consommateurs et non des données globales. Ainsi, les seuls éléments qu'on peut en tirer dans une perspective purement comptable restent limités : **7 733 000 ménages ont fait bénéficier au moins un de leurs membres de 4 jours consécutifs** ou plus, de voyage d'agrément, ce qui a entraîné une dépense moyenne de 1 179 F se répartissant comme suit en ces trois grands postes : hébergement et nourriture, 60 % ; transports, 19 % ; autres dépenses, 21 %.

Dépenses de vacances des Français (en milliards de francs) :

Hébergement et nourriture.	5,5
Transports	1,7
Autres dépenses.	1,9
	—
TOTAL	9,1

Toutefois, à partir des indications fournies dans le compte rendu de l'enquête qui permettent d'évaluer **approximativement à 1,5 milliard les dépenses directes de week-end** (non comprises dans le montant précédent mais à ajouter) et à 12% la part des dépenses à l'étranger (comprises dans le montant précédent mais à retrancher), on peut aboutir à la ventilation suivante pour le tourisme des Français (vacances + week-end).

TABLEAU 3

Dépenses directes de consommation de tourisme privé des Français, 1964
(Vacances et week-end)

	EN FRANCE			A L'ÉTRANGER	TOTAL
	Vacances	Week-end	TOTAL		
I. — Hébergement et nourriture...					
Hôtels, pensions	1,7	0,5	3,5	0,3	4,0
Locations	1,3			0,2	
Séjours organisés.....	0,5	0,1	0,6	—	0,6
Alimentation courante	1,3	0,3	1,6	0,2	1,8
Total.....	4,8	0,9	5,7	0,7	6,4
II. — Transports :					
Train.....	0,9	0,1	1,0	0,1	1,1
Auto.....	0,6	0,2	0,8	0,1	0,9
Total.....	1,5	0,3	1,8	0,2	2,0
III. — Autres dépenses.....	1,7	0,3	2,0	0,2	2,2
TOTAL GÉNÉRAL.....	8,0	1,5	9,5	1,1	10,6

Le tableau 3, néanmoins, ne correspond nullement à l'ensemble des dépenses directes de tourisme privé intéressant l'industrie touristique nationale car s'il englobe des dépenses ne la concernant pas (tourisme français à l'étranger), il ne tient pas compte d'autres dépenses la concernant (tourisme étranger en France). **Si l'on admet, d'après les statistiques de l'Office des Changes, que le tourisme français à l'étranger a été à peu près équivalent au tourisme étranger en France, en modifiant quelque peu la répartition des dépenses du tourisme étranger en France, nous obtenons une ventilation plus complète des dépenses directes de consommation de tourisme privé (tableau 4).**

Dépenses indirectes de consommation

Mais ce montant ne concerne que la consommation directe retenue par l'I.N.S.E.E., c'est-à-dire les dépenses effectuées au cours des déplacements correspondant à la définition adoptée. Pour avoir la totalité des dépenses touristiques correspondant à ces déplacements, il nous faut donc majorer cette somme des dépenses de consommation indirectes ou induites effectuées en vue du déplacement.

Dans cette optique, nous avons retenu les majorations suivantes :

- **Alimentation** : 1,25 milliard (dépenses courantes d'alimentation des personnes en vacances reçues gratuitement par des parents et amis).
- **Habillement** : 0,5 milliard représentant en partie des achats effectués avant le départ, dans la mesure où l'on admet que des achats, d'un montant de 1 milliard, sont compris dans le poste de 1,9 milliard représentant les autres dépenses dans l'enquête I.N.S.E.E.

TABLEAU 4

Dépenses directes de consommation de tourisme privé (français et étranger) en 1964
(en milliards de francs)

	EN FRANCE						A L'ÉTRANGER	TOTAL VACANCES FRANÇAIS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER	TOTAL VACANCES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER + Week-end DES FRANÇAIS
	Français			Étrangers	Total en France	Total vacances Français + étrangers	Français Vacances		
	Vacances	Week-end	Ensemble						
	(1)	(2)	(3) 1 + 2	(4)	(5) 3 + 4	(6) 1 + 4	(7)	(8) 1 + 7	(9) 5 + 7
I. — Hébergement et nourriture									
Hôtels, pensions	1,7	0,5	3,5	0,5	4,1	2,2	0,3	2,0	4,6
Locations	1,3			0,1	0,2	1,4	0,2	1,5	0,7
Séjours organisés	0,5	0,1	0,6	0,1	0,7	0,6	—	0,5	0,7
Alimentation	1,3	0,3	1,6	0,1	1,7	1,4	0,2	1,5	1,9
TOTAL	4,8	0,9	5,7	0,8	6,5	5,6	0,7	5,5	7,2
II. — Transports									
Train	0,9	0,1	1,0	0,1	1,1	1,0	0,1	1,0	1,2
Auto	0,6	0,2	0,8	0,1	0,9	0,7	0,1	0,7	1,0
TOTAL	1,5	0,3	1,8	0,2	2,0	1,7	0,2	1,7	2,2
III. — Autres dépenses	1,7	0,3	2,0	0,1	2,1	1,8	0,2	1,9	2,3
TOTAL GÉNÉRAL	8,0	1,5	9,5	1,1	10,6	9,1	1,1	9,1	11,7

• **Habitation** : 1,35 milliard pour tenir compte des loyers fictifs des résidences secondaires ainsi que de ceux des touristes reçus gratuitement chez des parents et amis (0,8 milliard) et des dépenses indirectes pour l'équipement des résidences secondaires (0,55 milliard).

• **Hygiène et soins** : 0,20 milliard de tourisme thermal exclu de l'enquête.

• **Transports et communications** : 4,5 milliards pour tenir compte essentiellement des frais d'achat et d'entretien des véhicules individuels utilisés pour les vacances puisque d'après nos calculs, les dépenses directes ne portent que sur les achats de carburants.

• **Culture, loisirs, distractions**: 1,61 milliard, dépenses diverses non prises en compte par l'I.N.S.E.E.

• **Biens et services divers** : 0,3 milliard, assurance des véhicules pour les vacances.

• **Au total** nous aboutissons à l'évaluation suivante pour la consommation totale du tourisme privé (tableau 5):

TABEAU 5
Évaluation des dépenses de consommation de tourisme privé directes et induites en 1964

(Tourisme d'affaires exclu)

(en milliards de francs)

	ÉVALUATION EN MILLIARDS DE FRANCS			Part de la consommation touristique dans la consommation totale en %
	Directes	Indirectes ou induites	Total	
1. Alimentation et boissons.	2,95		2,95	2,9
2. Habillement.	1,00	0,50	1,50	4,6
3. Habitation.	1,60	1,35	2,95	
31. Logement.	1,30	0,80	2,10	12,9
32. Équipement du logement.	0,15	0,55	0,70	4,9
33-34. Énergie, entretien, domestiques.	0,15	—	0,15	0,9
4. Hygiène et soins.	0,22	—	0,22	0,8
5. Transports et communications.	2,00	4,50	6,50	
51. Achat de véhicules individuels.	—	2,30	2,30	33,3
52. Utilisation de véhicules individuels.	0,80	2,20	3,00	33,3
53. Transports collectifs.	1,10	—	1,10	19,2
54. P. et T.	0,10	—	0,10	9,1
6. Culture, loisirs, distractions.	1,46	0,15	1,61	
62. Spectacles et attractions.	0,20	—	0,20	8,3
63. Édition.	0,20	0,15	0,35	4,9
64. Radio, TV, photo.	0,25	—	0,25	5,6
65. Jeux, articles de sport, divers.	0,81	—	0,81	28,9
7. Hôtels, cafés, restaurants.	3,60	—	3,60	
71-72. Hôtels, restaurants (séjours organisés inclus).	3,30	—	3,30	33,3
73. Cafés.	0,30	—	0,30	3,0
8. Biens et services divers.	0,15	0,30	0,45	7,9
	12,98	6,80	19,78	

Le montant de l'ordre de 13 milliards retenu pour la consommation directe de tourisme privé est quelque peu supérieur à celui de 9 milliards précédemment retenu, car nous avons jugé utile d'inclure dans les dépenses directes certaines dépenses qui n'ont pas été prises en compte par l'I.N.S.E.E., mais qui ne sont pas d'après nous des consommations induites (dépenses d'alimentation et loyers fictifs des personnes en vacances reçues gratuitement chez les parents et amis, tourisme thermal...).

b) Les dépenses directes et indirectes de tourisme d'affaires

Dépenses directes

Grâce à une étude du Commissariat Général au Tourisme réalisée par le C.R.E.D.O.C., les principales données du Tourisme d'Affaires de la part des entreprises et des administrations françaises peuvent être actualisées aux montants suivants pour 1964 (tableau 6).

TABLEAU 6
Tourisme d'affaires en France en 1964
(en milliards de francs)

	TRANSPORTS	ÉTRANGER	SÉJOUR	TOTAL
Administrations	0,2	ε	0,3	0,5
V.R.P.	0,5	—	0,5	1,0
Entreprises.	1,7	0,6	2,7	5,0
TOTAL.....	2,4	0,6	3,5	6,5

(D'après enquête C.R.E.D.O.C. 1962.)

Il ressort de ces statistiques que les dépenses directes du tourisme d'affaires français procurent à l'industrie touristique 5,9 milliards de francs. Si l'on évalue d'autre part à 0,7 milliard les dépenses directes du tourisme d'affaires étranger, nous aboutissons à 6,6 milliards pour l'ensemble des dépenses de tourisme d'affaires.

TABLEAU 7
Consommation directe de tourisme d'affaires
(en milliards de francs)

	FRANCE	ÉTRANGER	TOTAL
Transports	2,4	0,4	2,8
Séjour (hébergement et nourriture)	3,5	0,3	3,8
TOTAL	5,9	0,7	6,6

Dépenses indirectes

En procédant pour le tourisme d'affaires de même que pour le tourisme privé, nous aboutissons à majorer le montant de consommation directe précédemment retenu de 5 milliards qui représentent essentiellement les dépenses d'achat et d'entretien de véhicules individuels (tableau 8).

TABLEAU 8
Estimation des dépenses induites du tourisme d'affaires en France en 1964
(en milliards de francs)

FRANCE	CONSUMMATION DIRECTE			CONSUMMATION INDUITE	TOTAL
	Français	Étrangers	Total		
Transport	2,4	0,3	2,7	5,0	7,7
Séjour	3,5	0,4	3,9	—	3,9
TOTAL	5,9	0,7	6,6	5,0	11,6

De ce fait, l'estimation provisoire de la consommation touristique totale s'élève à 31,4 milliards (19,8 milliards pour le tourisme privé et 11,6 milliards pour le tourisme d'affaires en 1964).

c) Les investissements touristiques des ménages, entreprises et administrations

Mais ce montant ne représente que les dépenses de consommation ; or, d'après notre définition, certaines dépenses d'investissements sont uniquement motivées par le tourisme et doivent être prises en compte. Ces dépenses ont été évaluées modestement à 1 milliard pour les résidences secondaires des particuliers et à 0,5 milliard pour les entreprises et les administrations.

3. Deux évaluations synthétiques de la consommation touristique privée

Cette estimation provisoire qui a l'avantage de mettre en valeur, quoique imparfaitement, la différence existant entre la conception traditionnelle du tourisme et une conception plus moderne beaucoup plus globale, a toutefois l'inconvénient d'être étroitement dépendante des résultats de l'enquête I.N.S.E.E. et d'aboutir, de ce fait, à une estimation qui, à tout bien peser, est relativement faible. Aussi nous a-t-il paru préférable d'établir deux évaluations totalement indépendantes de la première, reposant uniquement sur la définition que nous avons donnée du tourisme et sur les conséquences logiques qui en découlent.

Les modifications ne porteront que sur la consommation touristique privée puisqu'on ne sait pas réaliser actuellement d'autres évaluations en ce qui concerne les investissements touristiques ou le tourisme d'affaires.

Nous parvenons ainsi pour cette évaluation provisoire au tableau 9.

TABLEAU 9
Dépenses touristiques
(évaluation provisoire analytique pour 1964)

(en milliards de francs)

	SOURCES	MONTANT
Tourisme privé (ménages)		
— Consommations directes		
● Vacances des Français en France (4 jours et plus)		
● Dépenses retenues par l'I.N.S.E.E.	I.N.S.E.E.-1964	8,0
● Dépenses à ajouter	C.R.E.D.O.C.-1966	3,5
● Week-end des Français (moins de 4 jours)	I.N.S.E.E. (*)	1,5
Total consommations directes des Français	I.N.S.E.E.	(13,0)
● Échanges des étrangers	Office des Changes	1,1
Total consommation directe (Français plus Étrangers)		(14,1)
— Consommations indirectes ou induites (Français uniquement)		
● Investissements (Français uniquement)	C.R.E.D.O.C.-1966	7,0
Total dépenses de tourisme privé	C.R.E.D.O.C.-1966	1,0
		(22,1)
Tourisme d'affaires (entreprises et administrations)		
— Consommations directes		
● Français	C.R.E.D.O.C.-1963	5,9
● Étrangers	C.R.E.D.O.C.-1963	0,7
— Consommations indirectes ou induites (Français uniquement)		
● Investissements (Français uniquement)	C.R.E.D.O.C.-1966	5,0
Total dépenses de tourisme d'affaires	C.R.E.D.O.C.-1966	0,5
		(12,1)
TOTAL GÉNÉRAL		34,2

(*) Les renseignements I.N.S.E.E. ont été tirés soit directement de l'enquête vacances des Français en 1964, soit indirectement à partir des données figurant dans l'enquête et évalués approximativement par le C.R.E.D.O.C.

Le principe de ces nouvelles approches détaillées est d'une extrême simplicité et repose sur la subdivision des dépenses touristiques en trois catégories :

- Dépenses spécifiquement touristiques telles que les dépenses de transport par les particuliers en bateau ou en avion et les achats de matériel d'équipement spécifiques (tentes, matériel de camping...).
- Dépenses mixtes recouvrant des biens et services qui ne sont pas exclusivement touristiques et concernent essentiellement les transports et les hôtels-restaurants.
- Dépenses courantes concernant l'alimentation et le textile ainsi que l'habitation pour les résidences secondaires.

Les premières ont été intégralement retenues.

Pour les secondes, la part relevant du tourisme a été établie grâce à un coefficient variable selon les postes, mais étayée par la documentation existante.

Les dépenses d'habitation relatives aux résidences secondaires ont été calculées en fonction de leur importance relative dans le parc total des logements.

Pour l'alimentation, le textile et les autres postes de la consommation ne relevant pas des catégories précédentes, le coefficient qui a servi à fixer la part du tourisme repose sur le principe que les touristes ont une consommation journalière du même ordre de grandeur que leur consommation habituelle. Il tient compte, de ce fait, du taux de départ pour les vacances et les week-end, de la durée du déplacement, et surtout du revenu ou de la consommation des partants.

Ce dernier point soulève une légère difficulté, car il est bien évident que le revenu des gens qui partent en vacances est en général supérieur au revenu moyen de l'ensemble de la population. Pour arriver à chiffrer ce revenu, deux méthodes peuvent être utilisées quand on connaît la répartition des partants par catégorie socio-professionnelle.

La première de ces méthodes consiste à admettre que le revenu des partants, dans chaque C.S.P., est égal au revenu moyen de la C.S.P. ; la seconde, que les partants dans chaque C.S.P. sont bénéficiaires des revenus les plus hauts. Les calculs nous conduisent à admettre un revenu supérieur de 10 % au revenu moyen dans le premier cas et de 85 % dans le second.

De ce fait, les formules qu'il faut retenir pour calculer la part du tourisme dans la consommation courante, si l'on tient compte du fait que 43,6 % de la population est partie en vacances pour 1964 pendant 30,4 jours et que les dépenses de week-end représentent 19 % des dépenses de vacances, sont les suivantes :

$$\frac{43,6 \times 30,4 \times 1,19 \times 110}{100 \times 365} = 4,8\% \text{ dans l'hypothèse moyenne}$$

$$\frac{43,6 \times 30,4 \times 1,19 \times 185}{100 \times 365} = 8,1 \text{ dans l'hypothèse forte.}$$

Compte tenu de toutes ces considérations, les dépenses de consommation de tourisme privé se sont établies comme suit en 1964 (tableau 10).

D'après ces chiffres, les dépenses de tourisme privé s'établissent aux alentours d'une quarantaine de milliards (cf. tableau 10) et l'activité d'ensemble du tourisme (tourisme privé + tourisme d'affaires évalué) a pu correspondre en 1964 à un chiffre de l'ordre d'une cinquantaine de milliards. La part du tourisme d'affaires dans cette nouvelle optique apparaît bien faible sans qu'il soit possible, pour l'instant, d'en critiquer le montant.

Nous disposons en fait plus précisément de trois évaluations différentes (tableau 11) :

— une évaluation provisoire de 35 milliards, établie dans un but de recherche méthodologique et dont nous savons qu'elle est indubitablement sous-estimée ;

— deux évaluations synthétiques qui encadrent probablement la réalité :

- un maximum de 55 milliards, évaluation qui repose, il faut bien le reconnaître, sur une hypothèse extrême en ce qui concerne le revenu des touristes ;

- une évaluation basse, légèrement supérieure à 45 milliards, en-dessous de laquelle il est difficile de descendre sans remettre en question les définitions proposées.

TABLEAU 10

Estimations synthétiques du budget touristique des particuliers en 1964
 Dépenses de consommation
 (en milliards de francs)

	CONSUMMATION DES PARTICULIERS		HYPOTHÈSES DE REVENU			
			Moyenne		Forte	
	Montant total	Montant concerné	% retenu	Montant	% retenu	Montant
Alimentation et boissons ..	94,3	80,2	4,8	3,8	8,1	6,5
Habillement	32,4	32,4	4,8	1,5	8,1	2,6
Habitation	47,0	47,0	7,0	3,3	10,0	4,7
Hygiène et soins	28,0			0,4		2,4
Hyg. et soins personnels ..		4,4	4,8	0,2	8,1	0,4
Soins médic. sans cures ..		22,7	0	0	8,1	1,8
Cures		0,2	100,0	0,2	100,0	0,2
Transports et communi- cations	22,7			15,65		15,7
Transp. individuels		15,8	75,0	11,9	75,0	11,9
Transp. collectifs :						
Ch. de fer interurbain ...		2,1	100,0	2,1	100,0	2,1
Transp. rout. interurbain ..		1,3	100,0	1,3	100,0	1,3
Loc. voiture sans chauffeur		0,1	100,0	0,1	100,0	0,1
Transp. bateau, avion ...		0,2	100,0	0,2	100,0	0,2
P. et T.		1,1	4,8	0,05	8,1	0,1
Culture, loisirs, distractions	22,7			2,35		3,05
Spectacles et attractions						
Casinos, cercles		0,2	100,0	0,2	100,0	0,2
Autres		2,2	4,8	0,1	8,1	0,2
Édition						
Fournitures photos		0,35	100,0	0,35	100,0	0,35
Autres dépenses		6,8	4,8	0,3	8,1	0,6
Radio, télévision, photo		4,2	7,0	0,3	7,0	0,3
Jeux, articles de sport						
Camping		0,8	100,0	0,8	100,0	0,8
Autres		2,0	4,8	0,1	8,1	0,2
Tabac et allumettes		4,9	4,8	0,2	8,1	0,4
Hôtels, cafés, restaurants ..	19,7			7,3		7,6
Hôtels		2,3	80,0	1,8	80,0	1,8
Cafés		9,9	4,8	0,5	8,1	0,8
Restaurants		7,6	66,0	5,0	66,0	5,0
Biens et services divers ...	5,6	5,6	4,8	0,3	8,1	0,5
	272,4	254,35		34,60 soit 12,7 % de la consom- mation des particuliers		43,05 soit 15,8 % de la consom- mation des particuliers

TABEAU 11
Trois évaluations du tourisme privé en 1964

PRINCIPAUX POSTES DU BUDGET TOURISTIQUE	ÉVALUATION PROVISOIRE		ÉVALUATION MOYENNE		ÉVALUATION FORTE	
	Milliards	%	Milliards	%	Milliards	%
Alimentation et boissons	2,95	14,9	3,80	11,0	6,50	15,1
Habillement	1,50	7,6	1,50	4,3	2,60	6,1
Habitation	2,50	14,9	3,30	9,5	4,70	10,9
Transports et communications ...	6,50	32,8	15,65	45,3	15,70	36,4
Hôtels	1,40	7,1	1,80	5,2	1,80	4,2
Cafés, restaurants	2,20	11,1	5,50	15,9	5,80	13,5
Divers	2,30	11,6	3,05	8,8	5,95	13,8
TOTAL	19,80	100,0	34,60	100,0	43,05	100,0
Part dans la consommation totale des particuliers	7,3 %		12,7 %		15,8 %	

Ainsi, l'activité touristique au sens profond du terme, qui représentait une masse proche d'une cinquantaine de milliards en 1964 a pu s'établir aux alentours de soixante milliards en 1966. Ces résultats, quoique provisoires, permettent de cerner l'ampleur et la nature véritables du phénomène touristique.

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1962

- N° 1. — Une enquête sur la consommation médicale. — Théorie sommaire de la distribution.
- N° 2. — Les perspectives de consommation dans le 4^e Plan. — L'appareil commercial français en 1960. — Essai d'analyse régionale de la consommation des ménages agricoles.
- N° 3. — Les conditions de logement des Français en 1961.
- N° 4. — L'écart entre revenus et dépenses et la dispersion des dépenses dans une enquête sur les budgets familiaux. — Croissance industrielle et développement du commerce dans le bassin de Berre. — Les achats de produits alimentaires par les collectivités.

1963

- N° 1. — Une enquête sur les dépenses d'utilisation des automobiles (Partie I). — La consommation des Français en 1961.
- N° 2. — Une enquête sur les dépenses d'utilisation des automobiles (Partie II). — Précision des estimations dans les enquêtes sur les budgets familiaux.
- N° 3. — Aspect de la croissance urbaine 1954-1962. — Les activités tertiaires. — Les champs d'action des équipements hospitaliers.
- N° 4. — La consommation en France en 1961 et 1962. — Liste des enquêtes de consommation effectuées en France de 1959 à 1963.

1964

- N° 1. — Un modèle des dépenses médicales appliqué aux données d'une enquête. — L'épargne des ménages en Israël.
- N° 2. — Évolution de la population des ménages de 1954 à 1962. — L'étude de la demande des biens de consommation en économie planifiée.
- N° 3. — Comparaison internationale des dépenses d'habitation. — Quelques problèmes de mesure et de prévision de la consommation d'énergie des ménages.
- N° 4. — La consommation en France en 1963. — La demande des principaux fruits consommés en France. — Évolution de l'équipement des ménages depuis 1959. — Les dépenses de loisirs (évolution passée et prévisions).

1965

- N° 1. — Quelle est la rentabilité des capitaux investis dans les logements en location ? — Analyse des phénomènes d'induction (Évolution de l'emploi dans le commerce par région entre 1954 et 1962). — Quelques réactions des ménages à l'égard de leur logement. — Un modèle des dépenses médicales. — La consommation en France de 1963 à 1964.
- N° 2. — Analyse économique et planification urbaine. — Louer ou acheter son logement. — Réflexions sur le rôle de l'avenir dans ce choix. — Les produits surgelés. — La consommation des boissons de 1960 à 1963. — La fréquentation des colonies de vacances jusqu'en 1964.
- N° 3. — Les études d'armature urbaine régionale. — Quelques problèmes posés par la prévision de la demande en services collectifs. — Conditions de logement et insatisfaction des ménages en 1961. — Les dépenses de location de voitures sans chauffeur.
- N° 4. — Le Plan, accélérateur de croissance. — L'ajustement de l'offre de viande à la demande. — Étude de la série épargne des ménages (1950-1964).

1966

- N° 1. — Recherche et aménagements urbains.
- N° 2. — La consommation des Français en 1964. — Étude bibliographique sur l'utilisation des services collectifs. — L'influence des facteurs économiques sur la consommation médicale. — L'influence de la Sécurité Sociale sur les dépenses médicales des exploitants agricoles.
- N° 3. — Les conditions du marché du logement et le comportement des ménages. — La consommation pharmaceutique des Français. — Les loisirs aux U.S.A. — Les jeunes ménages et leurs conditions de logement en 1963. — La consommation en France en 1964-1965.
- N° 4. — Une méthode pour étudier la solvabilité de la demande de logement. — La loi et les travaux d'Engel. — Le « Federal Reserve Board » et les recherches sur l'épargne.

1967

- N° 1. — Une étude économétrique de la demande de viande. — La consommation des Français en 1965. — Intégration des méthodes d'approche psycho-sociologiques à l'étude de l'épargne.
- N° 2. — Un indicateur de la morbidité appliqué aux données d'une enquête sur la consommation médicale. — La diffusion des services collectifs : phénomène économique ou social ? — Les travaux de préparation du V^e Plan et l'élaboration d'un modèle national de fonctionnement du marché du logement. — Les conditions de vie des familles.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

L'appareil commercial et les circuits de distribution en France. — Le développement de la radiologie. — Étude sur l'offre et la demande de créances des ménages. Étude sur la demande en logement des ménages.

sommaire

ÉTUDES

L'épargne des exploitants agricoles 3

Jean DUMARD

Structure et équilibre du marché textile 39

NOTES ET CHRONIQUES

Léon DESPLANQUES et Jean DUMARD

Les dépenses touristiques 89

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS - 13^e

Tél. POR. 97-59

1967 n° 3

juillet septembre